

## **Antillais et Guyanais dans les collèges royaux sous la Restauration et le Second Empire (XIXe siècle)**

*Pierre Bardin*

*Pierre Bardin* avait répondu en 2008 à une question sur ce sujet <sup>1</sup> mais nous n'avions publié qu'un extrait de son relevé, remettant la communication de l'ensemble à... plus tard !

Les questions et réponses des bulletins de 1998 à 2010 n'étant pas en ligne nous reprenons d'abord son introduction, complétée.

On peut consulter aux archives nationales un certain nombre de documents conservés dans la série F17, Instruction publique : F/17/7495, 7496, 7497, 7499, etc. <sup>2</sup>.

Le 18 septembre 1816 Louis XVIII signe une ordonnance accordant 6 bourses gratuites dans les collèges royaux, réservées « à nos sujets » des îles Martinique et Guadeloupe, 6 pour la Guyane et 6 pour la Réunion. Le 28 août 1827, Charles X signe une autre ordonnance précisant que les candidats aux places du gouvernement dans les collèges royaux ne pourront obtenir, en premier lieu, que des demi-bourses.

Les concours d'admission à ces bourses, s'adressant à des enfants de 9 à 12 ans, étaient organisés dans les chefs-lieux de chaque colonie ; si la colonie n'a pas de recteur, c'est le gouverneur qui choisit les sujets des épreuves écrites.

Première série, 9 - 10 ans :

Épreuves orales : lecture, grammaire française, calcul, histoire sainte, géographie générale.

Épreuves écrites : dictée

Deuxième série, 11 - 12 ans :

Épreuves orales : grammaires française et latine, calcul, histoire de France, géographie, version orale.

Épreuves écrites : version latine, dictée

En voyant le nom de certains des enfants qui, a priori, font partie des familles les plus aisées, ou du moins on l'imagine, on peut se dire que l'aisance financière supposée permettait à ces familles de payer trousseau, voyage et études. Apparemment, ces demandes de bourses d'études démontreraient plutôt que, derrière le paraître, l'élégance des vêtements, le train de vie des habitations, se cachaient de réelles difficultés financières liées, par exemple, à la concurrence de la betterave à sucre face à la canne dont les cours s'effondraient. L'obtention d'une bourse s'avérait donc essentielle si l'on voulait que l'enfant réussisse des études qui lui assurent une place avantageuse dans la société de l'île.

Bien que l'origine ethnique ne soit pas indiquée, il est patent que les enfants « de couleur » ne figurent pas dans les premières listes, ce qui change insensiblement à partir des années 1830 et disparaît dès 1848.

---

<sup>1</sup> GHC 215, juin 2008, p. 5595, 08-14.

<sup>2</sup> Voir l'inventaire détaillé du fonds F/17 dans la SIV (Salles des Inventaires Virtuelle) des Archives nationales : 38 - Les lycéens au XIXe siècle dans les fonds de l'Instruction publique.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

Les enfants vont dans des collèges de Bordeaux, Nantes, Amiens, Lyon, Versailles, Paris, etc. Nous classons les lycéens par ordre alphabétique des villes de ces collèges, avec les années d'admission, pour mettre en valeur les amitiés (ou inimitiés !) créées.

### Martinique

Amiens :

juillet 1828, Jean Baptiste Alphonse de GENTILE, créole de la Martinique, o 27/04/1817  
juillet 1828, Jacques Édouard ANQUETIL, créole de la Martinique, o 10/07/1815

Bordeaux :

1819, Louis Joseph de LAUBIÈRE, 13 ans, o 19/03/1806 Trois Islets ; a obtenu une prolongation  
1838, Alphonse Charlemagne Hercule Césarion PAGEOT DESMOUTIÈRES, o 19/11/1827 Martinique (rayé collège Saint Louis de Paris)

Lyon :

octobre 1817, Charles Julien CORNETTE de VENANCOURT, 14 ans, o 14/08/1803 Le Carbet ; on lui a substitué son frère Auguste, o 14/06/1806  
1817 Louis Marie Alexandre LE JEUNE, 13 ans ½

Nantes :

décembre 1833, Louis LE CHEVALIER, o 20/05/1822 Saint Pierre

Napoléon Vendée (La Roche sur Yon) :

25 mai 1851, Napoléon Louis Alexis de LA GUIGNERAYE, o 09/03/1841 Le Robert

Paris :

juillet 1828, Charles de JORNA, créole de la Martinique, o 14/09/1817, à Louis le Grand (Lyon rayé)  
27 septembre 1830, Louis Eugène de LA ROCHERIE, o 12/06/1820, à Louis le Grand (Amiens rayé)  
novembre 1835, Charles PAJOT, o 27/11/1824 Fort Royal, à Louis le Grand (Amiens rayé)

Pau :

juillet 1829, François Marie Léopold ROOLS de GOURSOLAS, o 03/09/1818

Reims :

juin 1842, Henri Jean Baptiste Jules GRILHAUT DESFONTAINES, o 26/02/1832 Saint Pierre

Toulouse :

14/07/1819, Jean Baptiste Georges Philippe BON ST CÔME, 9 ans ½, o 09/10/1809 Saint Pierre Mouillage ; exclu en 1824 pour « mauvaise mœurs »

Tournon :

1826, Charles d'AUDIFFRET, o 20/06/1816 ; ne s'y est pas rendu

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

Versailles :

3 décembre 1831, Louis Auguste d'ECULEVILLE, o 16/03/1821 (Bordeaux rayé)  
octobre 1834, Pierre Robert Théophile CASADEVANT, o 18/04/1825  
juillet 1845, Henri Louis Nicolas REISSER, o 06/12/1831

De 1839 à 1843, candidats à l'admission aux bourses, avec annotations sur la situation de famille (ordre chronologique des naissances) :

Ludovic Claudion James Xavier CHEVALIER, o 05/01/1835 Dole, Jura. Fils d'un juge auditeur à Saint Pierre. Sujet très distingué.

Louis Joseph CHAPUS, o 07/01/1839 Saint Pierre. Orphelin de père et de mère. Son père, Pierre Louis Chapus, pharmacien, est mort en 1849 au Robert.

François Amable Lewis BERTHET, o 29/10/1840 Le Carbet. Fils d'un sous-ingénieur colonial.

Edmond Philippe Clément ÉDOUARD, o 20/12/1840 Fort Royal. Son père appartient à l'ancienne classe de couleur. Au milieu de circonstances difficiles il s'est fait remarquer par l'honorabilité de sa conduite.

Jules Ernest VINCENT, o 13/10/1842 Fort Royal. Fils d'un charpentier de marine.

24 juillet 1850, Fort de France « Renseignements particuliers sur les candidats aux bourses dans les lycées examinés à la Martinique le 18 et 19 juillet 1850 » (dans chaque série par ordre de classification) :

1<sup>ère</sup> série :

CLARAC. Beau-fils d'un capitaine d'infanterie en retraite, peu fortuné. Intelligent, a très bien satisfait à l'épreuve du concours.

ROL. Fils d'un capitaine d'artillerie. A bien répondu à toutes les questions.

LACOUTURE. Fils d'un huissier de Fort de France. Père 3 enfants. A de la capacité.

WADDY. Jeune enfant de couleur, fils de l'inspecteur de police ; a été faible sur les réponses orales. Il est timide. Ce serait néanmoins une admission à faire en raison de ses origines.

2<sup>ème</sup> série :

ALIVON. Sujet distingué ; aurait pu réussir dans la série supérieure s'il eut connu les notions du grec. Son père a rendu beaucoup de services à l'instruction de la jeunesse depuis 20 ans. Ce serait justice sous tous les rapports que d'admettre cet enfant.

FOURNIER LÉTANG. Intelligent, a passé un bon examen, fera un sujet distingué ; il est fils du greffier de la justice de paix de Fort de France qui a 5 enfants.

VOLNY. Jeune enfant de couleur qui s'est formé en très peu de temps. il a fait preuve aussi de beaucoup de zèle et d'intelligence. Il a subi l'examen d'une manière satisfaisante. Son père est un homme recommandable et peu aisé.

FABIEN. Enfant de couleur, élevé avec soin mais un peu timide. C'est le neveu du condamné politique de 1824. Son père n'est pas heureux et fait les plus grands sacrifices pour l'éducation de ses enfants. Je le recommande à toute la bienveillance du département.

3<sup>ème</sup> série :

CHEVALIER. Sujet très distingué, ayant des connaissances supérieures au programme, digne de tout intérêt. C'est l'un des 3 enfants du juge auditeur de St Pierre, homme bien méritant par son dévouement à sa famille. Il mérite bourse entière.

ÉDOUARD. Enfant de couleur, fils d'un marchand de St-Pierre qui passe pour voir quelque aisance. Est digne d'intérêt par son aptitude. Il a répondu d'une manière assez remarquable.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

MARCHAND. Fils du 1<sup>er</sup> pilote de Fort de France. N'a pu répondre sur le grec. A été faible sur les autres branches de l'examen.

Études spéciales :

FLAMET THALY. Jeune homme de couleur, fils d'un habitant du Gros Morne et cousin d'un juge auditeur provisoire ; a bien satisfait aux nombreuses questions qui lui ont été faites sur toutes les parties du programme. Son père a quelque aisance.

Sorti après avoir fait ses « humanités » :

Louis Marie CORNETTE de SAINT CYR, o 19/02/1834 Martinique ; sorti du collège de Dijon en 1853

### Guadeloupe

Amiens :

juillet 1828, Romain Léonce DAIN, créole de la Guadeloupe, o 28/02/1818

Bordeaux :

25/03/1851, Charles Denis BOUGOURD de LAMARRE, o 03/10/1839 Le Moule

Brest :

25/03/1851, Félix Édouard Amédée Saturnin NAFERCHAU, o 02/02/1829 Les Abymes

Montpellier :

23 février 1837, Amédée Louis Jean MOTAS, o 03/11/1827 Cayenne

9 août 1840, Ernest MOTAS, o 28/04/1830 Basse Terre

Nantes :

10 septembre 1835, André Augustin GÉRARD, o 02/12/1824 Pointe à Pitre

Paris :

2 décembre 1836, Jean Baptiste Bertrand Armand CADEOT, o 08/02/1827 Basse Terre, au lycée Henri IV

Toulon :

3 mars 1836, Marie Salvi Eugène ROUQUES, o 03/07/1824 Guadeloupe

28 juillet 1851 à Basse Terre, candidats aux bourses nationales :

Norbert Rose Denis MONLOUIS ARSONNEAU, 9 ans 1 mois

Joseph Louis Honoré CHAUMONT, 9 ans 4 mois

Gustave WALTER, 10 ans 2 mois

Léonce ERNEST, 11 ans 7 mois

Jean Baptiste Charles Octave COLARDEAU, 12 ans 7 mois

Anténor Édouard Augustin ANGRAND, 12 ans 9 mois

Jacques Jules Arsène GÉRARD<sup>3</sup>, 10 ans 2 mois

---

<sup>3</sup> Une lettre de M. Décap Boulogne, maître de pension, datée du 4 juillet 1851 à Grand Bourg de Marie-Galante, précise que Jules Arsène Gérard surnommé Dorsinville, fils de la dlle Mélise Tricoche, suit les cours de son établissement depuis le primaire, que cet enfant a toujours eu une conduite exemplaire et que son caractère est plein de douceur, ne laissant rien à désirer s'il ne l'entraînait dans une timidité excessive.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

Amédée Charles CHARLES MARIE, 12 ans 9 mois  
Félix Henry CHANU, 11 ans 4 mois

De 1839 à 1843, liste des candidats à l'admission aux bourses :

Joseph Louis Honoré CHAUMONT, o 18/03/1842 Basse Terre ; fils d'un colonel commandant militaire à la Guadeloupe.

Sorti après avoir fait ses « humanités » :

Charles Auguste Frédéric BEGIN, o 02/07/1835 Guadeloupe ; sorti du collège d'Orléans en juin 1851

### Guyane

Bourges :

25 septembre 1825, Édouard Alexis MOUTIER et Joseph Célestin LALANNE, 10 ans chacun

Caen :

13 juillet 1821, Jean Antoine Casimir HUSSET, o 24/10/1821 Cayenne

Montpellier :

17 septembre 1826, Jean Pierre Joachim, o 20/03/1815 Cayenne, et Joseph Jules SILLIAN, o 17/02/1817 Cayenne

Nantes :

27 octobre 1830 Adolphe JACQUET, o 13/05/1819 Sinnamary  
2 août 1831, Jean Antoine Étienne Ephreme NOYER, o 14/12/1820 Cayenne  
20 octobre 1831, Jean Marie Charles GAUMONT, o 20/02/1820 Cayenne  
3 mars 1832, Jean Marie Laurent POUPON, o 01/09/1820 Cayenne  
7 juillet 1837, Jean Élixa SIRDEY, o 13/09/1823 Cayenne  
octobre 1837, Jean Émile Gabriel BERTEAU, o 17/01/1826 Cayenne  
19 octobre 1837, Laurent Louis Victor POUPON, o 20/01/1826 Cayenne

Nîmes :

6 septembre 1825, François Laurent Alfred COUPON, o 12/05/1814 Cayenne

Rouen :

16 septembre 1825, Jean Antoine Léonce NOYER, o 30/07/1813 Cayenne  
avril 1827 Jean Jules Léopold BRACHE, o 16/06/1818 Cayenne

et des actes de naissance sans affectation de collège. Rien n'indique s'ils ont été admis ou non :

Joseph Diogène MECENAS o 04/12/1823 Cayenne  
Ange Philippe Auguste SENELLE o 01/10/1827 Cayenne  
François Félix Napoléon VOISIN o 03/04/1828 Tonnégrande quartier des Cascades  
Charles FIÉVÉE o 26/11/1828 Cayenne  
Marie Antoine Eugène BESSE o 24/08/1829 Cayenne  
François Auguste de MAGY o 31/05/1830 Cayenne

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

De 1839 à 1843, liste des candidats à l'admission aux bourses

Guillaume François Pierre Adolphe LÉOPOLD dit LÉGER, o 05/10/1835 Cayenne ; fils d'un lieutenant commissaire de quartier à Cayenne.

Léon Guillaume LEMARINIER, o 20/07/1839 Cayenne ; fils d'un chirurgien de la marine décédé après 21 ans de service.

Sortis après avoir fait leurs « humanités » :

Félix DOUILLARD, o 20/06/1833 Cayenne ; sorti du collège de Bordeaux en 1851.

Louis Étienne Charles COUDERY, o 06/08/1837 Cayenne ; depuis le 10/05/1848 à Marseille, a été sorti par sa famille en 1853.

1850 à Cayenne, candidats aux bourses nationales :

1<sup>ère</sup> série (9-10 ans)

Narcisse Édouard Isidore Marie AUDIFFREDY de ST QUENTIN, o 14/11/1840 Cayenne

Pierre Isidore Michel STE ROSE, o 02/08/1840 Cayenne

Pierre Marie Gabriel Charles Léonce GOUDIN, o 08/05/1840 Cayenne

Charles Amédée ROUSSEAU ST PHILIPPE, o 03/06/1840 Cayenne

Jean Marie Philippe Victor DECHAMP, o 22/01/1840 Cayenne

2<sup>ème</sup> série (11-12 ans)

Jean Charles Ferdinand CASTETS, o 29/04/1838 Bordeaux

Gilles Sidoine Alfred BENJAMIN, o 01/09/1838 Cayenne

Frédéric Marie Joseph Napoléon ST MICHEL DUNEZAT, o 05/11/1838 Cayenne

3<sup>ème</sup> série (13-14 ans)

Jean Emmanuel Amélius PIGRÉE, o 18/12/1836 Cayenne

Eugène Félix PHILIBERT, o 18/12/1836 Cayenne

Guillaume François Pierre Adolphe LÉOPOLD, o 05/10/1835 Cayenne

Jules Félix RAKI, o 17/05/1837 Cayenne

4<sup>ème</sup> série (15 ans)

Joseph Victor LUCIEN, o 05/10/1834 Cayenne

Enfin, parmi les « fonctionnaires et employés du Collège royal Louis le Grand pour l'année 1820 », on trouve :

Louis LEFEBVRE de FOURCY, agrégé de mathématiques spéciales en date du 24 octobre 1817, né le 25 août 1777 à Port au Prince, île et côte Saint Domingue. Il demande à être nommé professeur de mathématiques spéciales au Collège d'Harcourt. Le Proviseur indique qu'il « regrettera beaucoup son zèle et ses talents ».

Le 1<sup>er</sup> juillet 1832, il sera bénéficiaire, avec son frère utérin Félix William ELLIS, de 12 000 francs, montant de l'Indemnité de Saint Domingue pour une cafétéria aux Sourçailles à Port au Prince, comme héritier de leurs pères et mère, Étienne Louis de Fourcy et Charlotte Jeanne LAROC DOUINE, veuve LEFEBVRE de FOURCY en premières noces et ELLIS en secondes.

[Lire un autre article](#)

[Page d'accueil](#)